

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 29 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Madame Pierrette THOMINE.

Nombre de membres :	49	Étaient présents : D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, I. DUCHEMIN, M.A. HEROUT, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, P. THOMINE, M. GIOVANNONE, G. LE COLONNIER, M. LARUE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, H. AUTARD DE BRAGARD, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, G. CHARRAULT, A. NOËL.
Nombre de membres présents :	33	
Nombre de membres votants :	43	
Date de convocation :	23/03/2022	Absents représentés : M. LEBLANC donne procuration à B. LEGASTELOIS, X. GRAWITZ donne procuration à C. CHANTREUIL, H. HOUEL donne procuration à P. THOMINE, V. LECONTE donne procuration à S. LESNE, M.J. LE DANOIS donne procuration à M.A. HEROUT, M. LE GOFF donne procuration à JC COLOMBEL, A. BOUFFARD donne procuration à M. HAIZE, H. MARIE donne procuration à M.H. PERROTTE, N. LAMARE donne procuration à B. MARIE, G. MICHEL donne procuration à D. DUPONT.
Date d'affichage du procès-verbal :		
Numéro de délibération :	1178 - 2022-03-29	Absents excusés : S. DELAVIER, V. MILLOT, M. GERVAIS, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, C. LELAVECHEF

Finances : Adoption du Budget Primitif 2022 – Budget Principal

Monsieur le Président présente au vote le budget primitif 2022 du budget principal de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, décomposé par chapitres comme suit :

Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	BUDGET 2022	Code	Libellé	BUDGET 2022
011	Charges à caractère général	2 833 402,00	013	Atténuations de charges	25 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 552 196,48	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 063 366,00
014	Atténuations de produits	3 167 434,00	73	Impôts et taxes	7 368 250,00
65	Autres charges de gestion courante	1 031 471,00	74	Dotations, subventions et participations	2 162 404,71
66	Charges financières	382 671,86	75	Autres produits de gestion courante	424 400,00
67	Charges exceptionnelles	178 738,84	76	Produits financiers	
68	Dotations provisions semi budgétaires		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues	100 000,00	78	Reprises provisions semi budgétaire	
sous-total dépenses réelles		13 245 914,18	sous-total recettes réelles		12 043 920,71
023	Virement à la section d'investissement	2 226 088,44			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	567 956,58	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 160,19
sous-total dépenses d'ordre		2 794 045,02	sous-total recettes d'ordre		70 160,19
			002	Excédent de fonctionnement reporté	3 925 878,30
Total :		16 039 959,20	Total :		16 039 959,20

Investissement					
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	BUDGET 2022	Code	Libellé	BUDGET 2022
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	873 758,55	13	Subventions d'investissement reçues	1 615 459,78
20	Immobilisations incorporelles	234 069,99	16	Emprunts et dettes assimilés	
21	Immobilisations corporelles	1 632 906,59	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	880 638,30	21	Immobilisations corporelles	
26	Participat. Et créances rattachées	4 473,00	23	Immobilisations en cours	
204	Subventions d'équipement versées	333 455,39	024	Produits des cessions d'immobilisations	
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
sous-total dépenses réelles		4 059 301,82	sous-total recettes réelles		1 645 459,78
			021	Virement de la section de fonctionnement	2 226 088,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 160,19	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	567 956,58
041	Opérations patrimoniales	13 280 000,00	041	Opérations patrimoniales	13 280 000,00
sous-total dépenses d'ordre		13 350 160,19	sous-total recettes d'ordre		16 074 045,02
001	Déficit d'investissement reporté	310 042,79	001	Excédent d'investissement reporté	
Total :		17 719 504,80	Total :		17 719 504,80

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité décident :

- d'adopter le Budget Primitif 2022 du budget principal selon les modalités prévues en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 29 mars 2022
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - 40000-CC DE LA BAIE DU
COTENTIN (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004272900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SAINT LO

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	39
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	44
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	48
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	49
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	62

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	72
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
20004272940000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN
Principal

2022

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERESI
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	23507
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7060775,00		284,31	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	563,48	1071,00
2	Produit des impositions directes/population	187,60	596,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	512,35	1272,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	84,06	292,00
5	Encours de dette/population	532,30	862,00
6	DGF/population	47,21	173,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4223	0,6050
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1640	0,9110
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1640	0,2290
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0389	0,6800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 039 959,20	12 114 080,90
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 925 878,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	16 039 959,20	16 039 959,20

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 527 057,54	16 398 181,02
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	882 404,47	1 321 323,78
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 310 042,79	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	17 719 504,80	17 719 504,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 759 464,00	33 759 464,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 509 869,00	0,00	2 833 402,00	2 833 402,00	2 833 402,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 241 029,00	0,00	5 552 196,48	5 552 196,48	5 552 196,48
014	Atténuations de produits	3 160 980,00	0,00	3 167 434,00	3 167 434,00	3 167 434,00
65	Autres charges de gestion courante	936 555,97	0,00	1 031 471,00	1 031 471,00	1 031 471,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 848 433,97	0,00	12 584 503,48	12 584 503,48	12 584 503,48
66	Charges financières	412 099,03	0,00	382 671,86	382 671,86	382 671,86
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	178 738,84	178 738,84	178 738,84
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 12 086,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 382 619,00	0,00	13 245 914,18	13 245 914,18	13 245 914,18
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 453 614,15		2 226 088,44	2 226 088,44	2 226 088,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	597 386,97		567 956,58	567 956,58	567 956,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 051 001,12		2 794 045,02	2 794 045,02	2 794 045,02
TOTAL		14 433 620,12	0,00	16 039 959,20	16 039 959,20	16 039 959,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 039 959,20****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 999,34	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 738 038,00	0,00	2 063 366,00	2 063 366,00	2 063 366,00
73	Impôts et taxes	7 672 871,00	0,00	7 368 250,00	7 368 250,00	7 368 250,00
74	Dotations et participations	2 196 356,00	0,00	2 162 404,71	2 162 404,71	2 162 404,71
75	Autres produits de gestion courante	437 000,00	0,00	424 400,00	424 400,00	424 400,00
Total des recettes de gestion courante		12 049 264,34	0,00	12 043 920,71	12 043 920,71	12 043 920,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 049 264,34	0,00	12 043 920,71	12 043 920,71	12 043 920,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 626,12		70 160,19	70 160,19	70 160,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 626,12		70 160,19	70 160,19	70 160,19
TOTAL		12 149 890,46	0,00	12 114 080,90	12 114 080,90	12 114 080,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**3 925 878,30**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 039 959,20****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****2 723 884,83**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

 SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	344 550,00	173 617,30	60 452,69	60 452,69	234 069,99
204	Subventions d'équipement versées	287 977,00	106 468,00	226 987,39	226 987,39	333 455,39
21	Immobilisations corporelles	1 011 010,00	184 715,59	1 448 191,00	1 448 191,00	1 632 906,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 434 574,00	413 130,58	467 507,72	467 507,72	880 638,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 078 111,00	877 931,47	2 203 138,80	2 203 138,80	3 081 070,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	91 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	885 824,64	0,00	873 758,55	873 758,55	873 758,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	33 946,00	4 473,00	0,00	0,00	4 473,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	53 254,61		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 064 770,25	4 473,00	973 758,55	973 758,55	978 231,55
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 142 881,25	882 404,47	3 176 897,35	3 176 897,35	4 059 301,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 626,12		70 160,19	70 160,19	70 160,19
041	Opérations patrimoniales (4)	13 230 000,00		13 280 000,00	13 280 000,00	13 280 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 330 626,12		13 350 160,19	13 350 160,19	13 350 160,19
	TOTAL	21 473 507,37	882 404,47	16 527 057,54	16 527 057,54	17 409 462,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**310 042,79**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**17 719 504,80****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 224 693,87	1 309 652,75	294 136,00	294 136,00	1 603 788,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	506 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 744 849,87	1 309 652,75	294 136,00	294 136,00	1 603 788,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	200 053,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 440 391,13	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	49 400,00	11 671,03	0,00	0,00	11 671,03
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 689 844,13	11 671,03	30 000,00	30 000,00	41 671,03
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 434 694,00	1 321 323,78	324 136,00	324 136,00	1 645 459,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 453 614,15		2 226 088,44	2 226 088,44	2 226 088,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	597 386,97		567 956,58	567 956,58	567 956,58
041	Opérations patrimoniales (4)	13 230 000,00		13 280 000,00	13 280 000,00	13 280 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 281 001,12		16 074 045,02	16 074 045,02	16 074 045,02

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	ID: 050-200042729-20220329-1178-DE	(= RAR + vote)
TOTAL		21 715 695,12	1 321 323,78	16 398 181,02	16 398 181,02	17 719 504,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 719 504,80
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 723 884,83

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 833 402,00		2 833 402,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 552 196,48		5 552 196,48
014	Atténuations de produits	3 167 434,00		3 167 434,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 031 471,00		1 031 471,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	382 671,86	0,00	382 671,86
67	Charges exceptionnelles	178 738,84	0,00	178 738,84
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	567 956,58	567 956,58
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 226 088,44	2 226 088,44
Dépenses de fonctionnement – Total		13 245 914,18	2 794 045,02	16 039 959,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 039 959,20**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	70 160,19	70 160,19
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	873 758,55	0,00	873 758,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	234 069,99	0,00	234 069,99
204	Subventions d'équipement versées	333 455,39	0,00	333 455,39
21	Immobilisations corporelles (6)	1 632 906,59	13 080 000,00	14 712 906,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	880 638,30	200 000,00	1 080 638,30
26	Participations et créances rattachées	4 473,00	0,00	4 473,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		4 059 301,82	13 350 160,19	17 409 462,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**310 042,79**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**17 719 504,80**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 500,00		25 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 063 366,00		2 063 366,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 368 250,00		7 368 250,00
74	Dotations et participations	2 162 404,71		2 162 404,71
75	Autres produits de gestion courante	424 400,00	0,00	424 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	70 160,19	70 160,19
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 043 920,71	70 160,19	12 114 080,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**3 925 878,30**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 039 959,20**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	1 615 459,78	0,00	1 615 459,78
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	200 000,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 080 000,00	13 080 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		567 956,58	567 956,58
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 226 088,44	2 226 088,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 645 459,78	16 074 045,02	17 719 504,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**17 719 504,80**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 509 869,00	2 833 402,00	2 833 402,00
60611	Eau et assainissement	43 810,00	44 700,00	44 700,00
60612	Energie - Electricité	359 500,00	413 100,00	413 100,00
60621	Combustibles	700,00	800,00	800,00
60622	Carburants	10 860,00	10 090,00	10 090,00
60623	Alimentation	175 600,00	184 700,00	184 700,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	39 250,00	46 020,00	46 020,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 501,00	64 371,00	64 371,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	6 860,00	10 260,00	10 260,00
6064	Fournitures administratives	13 860,00	14 880,00	14 880,00
6067	Fournitures scolaires	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6068	Autres matières et fournitures	41 825,00	38 355,00	38 355,00
611	Contrats de prestations de services	615 720,83	690 269,00	690 269,00
6132	Locations immobilières	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6135	Locations mobilières	26 200,00	28 600,00	28 600,00
61521	Entretien terrains	22 700,00	20 270,00	20 270,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	82 600,00	65 900,00	65 900,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	18 000,00	18 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	33 150,00	34 050,00	34 050,00
61551	Entretien matériel roulant	6 200,00	7 200,00	7 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 050,00	13 800,00	13 800,00
6156	Maintenance	90 030,00	123 730,00	123 730,00
6161	Multirisques	51 638,41	55 800,00	55 800,00
6168	Autres primes d'assurance	12 200,00	7 780,00	7 780,00
617	Etudes et recherches	114 000,00	258 600,00	258 600,00
6182	Documentation générale et technique	4 535,00	6 715,00	6 715,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 570,00	20 475,00	20 475,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	15 500,00	15 500,00
6231	Annonces et insertions	7 360,00	10 300,00	10 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	35 950,00	38 770,00	38 770,00
6233	Foires et expositions	1 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	24 794,00	21 158,00	21 158,00
6238	Divers	6 200,00	7 210,00	7 210,00
6241	Transports de biens	650,00	415,00	415,00
6247	Transports collectifs	59 880,00	58 461,00	58 461,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	7 015,00	10 885,00	10 885,00
6257	Réceptions	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 360,00	15 480,00	15 480,00
6262	Frais de télécommunications	78 790,00	82 440,00	82 440,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	5 360,00	5 360,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 300,00	40 333,00	40 333,00
6284	Redevances pour services rendus	50 786,00	52 100,00	52 100,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	88 700,00	81 300,00	81 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 500,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	17 805,00	20 095,00	20 095,00
63512	Taxes foncières	66 160,00	66 030,00	66 030,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	258,76	130,00	130,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	70,00	70,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 241 029,00	5 552 196,48	5 552 196,48
6217	Personnel affecté par la commune membre	453 850,00	425 624,00	425 624,00
6218	Autre personnel extérieur	31 900,00	31 771,00	31 771,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 602,00	15 817,00	15 817,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 316,50	58 381,00	58 381,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 646,50	9 150,00	9 150,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 677 830,00	1 779 161,00	1 779 161,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 012,00	49 269,00	49 269,00
64118	Autres indemnités titulaires	394 620,00	434 709,00	434 709,00
64131	Rémunérations non tit.	1 152 566,00	1 257 054,48	1 257 054,48
64138	Autres indemnités non tit.	120 182,00	186 331,00	186 331,00
64168	Autres emplois d'insertion	250,00	250,00	250,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	577 143,00	633 839,00	633 839,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	517 671,00	557 759,00	557 759,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	41 973,00	48 117,00	48 117,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 849,00	6 326,00	6 326,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	37 500,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 718,00	3 758,00	3 758,00
6488	Autres charges	16 000,00	19 880,00	19 880,00
014	Atténuations de produits	3 160 980,00	3 167 434,00	3 167 434,00
739211	Attributions de compensation	2 897 528,00	2 897 528,00	2 897 528,00
739221	FNGIR	224 906,00	224 906,00	224 906,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	38 546,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	936 555,97	1 031 471,00	1 031 471,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	67 464,00	46 964,00	46 964,00
6531	Indemnités	164 000,00	164 000,00	164 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 700,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	2 400,00	2 400,00	2 400,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	400,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6542	Créances éteintes	10 500,00	10 500,00	10 500,00
65548	Autres contributions	229 715,00	231 800,00	231 800,00
65732	Subv. fonct. Régions	52 300,00	15 000,00	15 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	25 400,00	25 400,00	25 400,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	113 382,00	198 647,00	198 647,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	15 344,00	16 000,00	16 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	15 000,00	11 387,00	11 387,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	222 250,97	277 262,00	277 262,00
658822	Aides	0,00	12 000,00	12 000,00
65888	Autres	0,00	11,00	11,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 848 433,97	12 584 503,48	12 584 503,48
66	Charges financières (b)	412 099,03	382 671,86	382 671,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	414 449,22	385 918,14	385 918,14
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 350,19	-3 246,28	-3 246,28
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	178 738,84	178 738,84
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	11 300,00	11 300,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	115 938,84	115 938,84
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	50 500,00	50 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	112 086,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 382 619,00	13 245 914,18	13 245 914,18
023	Virement à la section d'investissement	1 453 614,15	2 226 088,44	2 226 088,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	597 386,97	567 956,58	567 956,58
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	597 386,97	567 956,58	567 956,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 051 001,12	2 794 045,02	2 794 045,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 051 001,12	2 794 045,02	2 794 045,02
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 433 620,12	16 039 959,20	16 039 959,20

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 039 959,20
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 999,34	25 500,00	25 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 999,34	25 500,00	25 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 738 038,00	2 063 366,00	2 063 366,00
7062	Redevances services à caractère culturel	14 500,00	33 500,00	33 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	149 000,00	300 000,00	300 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	110 988,00	126 416,00	126 416,00
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	82 000,00	82 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	524 000,00	479 000,00	479 000,00
70688	Autres prestations de services	500,00	2 000,00	2 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	616 000,00	632 000,00	632 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	36 200,00	41 600,00	41 600,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	102 000,00	247 300,00	247 300,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	8 350,00	7 150,00	7 150,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	51 500,00	52 400,00	52 400,00
73	Impôts et taxes	7 672 871,00	7 368 250,00	7 368 250,00
73111	Impôts directs locaux	3 700 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 100 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	280 000,00	290 000,00	290 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	40 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	67 648,00	67 648,00	67 648,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	365 223,00	330 000,00	330 000,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	260 602,00	260 602,00
7382	Fraction de TVA	2 000 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
74	Dotations et participations	2 196 356,00	2 162 404,71	2 162 404,71
7411	Dotation forfaitaire	480 000,00	480 000,00	480 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	680 000,00	630 000,00	630 000,00
744	FCTVA	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	118 000,00	118 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	41 000,00	41 000,00
7473	Participat° Départements	164 506,00	188 484,71	188 484,71
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	85 000,00	85 000,00
7478	Participat° Autres organismes	561 800,00	554 920,00	554 920,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	50,00	15 000,00	15 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	260 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	437 000,00	424 400,00	424 400,00
752	Revenus des immeubles	437 000,00	424 400,00	424 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		12 049 264,34	12 043 920,71	12 043 920,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 049 264,34	12 043 920,71	12 043 920,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 626,12	70 160,19	70 160,19
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	67 833,00	70 160,19	70 160,19
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	32 793,12	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 626,12	70 160,19	70 160,19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 149 890,46	12 114 080,90	12 114 080,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

3 925 878,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 039 959,20

Détail du calcul des ICNE au compte 7022

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	344 550,00	60 452,69	60 452,69
202	Frais réalisat° documents urbanisme	192 719,11	10 452,69	10 452,69
2031	Frais d'études	76 780,89	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	45 000,00	0,00	0,00
2053	Droit de superficie	30 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	287 977,00	226 987,39	226 987,39
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	108 700,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	22 496,00	8 606,00	8 606,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	97 631,39	97 631,39
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	46 000,00	46 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	152 781,00	74 750,00	74 750,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 011 010,00	1 448 191,00	1 448 191,00
2128	Autres agencements et aménagements	47 000,00	36 500,00	36 500,00
21312	Bâtiments scolaires	29 985,58	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	349 110,72	437 200,00	437 200,00
2138	Autres constructions	2 500,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	0,00	75 000,00	75 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	66 866,00	30 981,00	30 981,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	392 416,46	572 000,00	572 000,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 160,00	44 000,00	44 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 761,24	78 190,00	78 190,00
2184	Mobilier	33 280,00	22 950,00	22 950,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 930,00	151 370,00	151 370,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 434 574,00	467 507,72	467 507,72
2313	Constructions	5 430 854,70	467 507,72	467 507,72
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 719,30	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 078 111,00	2 203 138,80	2 203 138,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	91 745,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	91 745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	885 824,64	873 758,55	873 758,55
1641	Emprunts en euros	884 238,64	869 558,55	869 558,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 586,00	4 200,00	4 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	33 946,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	33 946,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	53 254,61	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		1 064 770,25	973 758,55	973 758,55
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 142 881,25	3 176 897,35	3 176 897,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 626,12	70 160,19	70 160,19
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	100 626,12	70 160,19	70 160,19
13911	Etat et établissements nationaux	30 896,00	33 221,29	33 221,29
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 268,00	7 268,00	7 268,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 640,00	11 641,90	11 641,90
13918	Autres subventions d'équipement	5 857,00	5 857,00	5 857,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	12 172,00	12 172,00	12 172,00
28051	Concessions et droits similaires	0,41	0,00	0,00
28138	Autres constructions	32 169,15	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	88,77	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,80	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	533,99	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	13 230 000,00	13 280 000,00	13 280 000,00
21312	Bâtiments scolaires	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2135	Installations générales, agencements	11 980 000,00	11 980 000,00	11 980 000,00
2313	Constructions	150 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 330 626,12	13 350 160,19	13 350 160,19

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	ID : 050-200042729-20220329-1178-DE nouvelles (3)	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 473 507,37	16 527 057,54	16 527 057,54
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				882 404,47
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				310 042,79
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 719 504,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 224 693,87	294 136,00	294 136,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	390 158,47	6 000,00	6 000,00
1312	Subv. transf. Régions	717 043,89	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	672 063,00	12 000,00	12 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	70 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	502 925,64	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 592,00	160 000,00	160 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	727 166,07	116 136,00	116 136,00
1341	D.E.T.R. non transférable	91 744,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	506 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	506 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 156,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	14 156,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 744 849,87	294 136,00	294 136,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 640 444,13	30 000,00	30 000,00
10222	FCTVA	200 053,00	30 000,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 440 391,13	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	49 400,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	49 400,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 689 844,13	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 434 694,00	324 136,00	324 136,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 453 614,15	2 226 088,44	2 226 088,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	597 386,97	567 956,58	567 956,58
2802	Frais liés à la réalisation des document	41 210,69	41 400,69	41 400,69
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	44 744,45	44 744,45	44 744,45
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	616,00	616,00	616,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	37 380,00	38 279,00	38 279,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	44 747,09	44 747,09	44 747,09
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	280,00	280,00	280,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	616,00	882,00	882,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	17,00	17,00
28051	Concessions et droits similaires	10 802,30	6 278,75	6 278,75
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	564,00	578,18	578,18
28128	Autres aménagements de terrains	3 754,00	3 450,00	3 450,00
281318	Autres bâtiments publics	524,00	524,00	524,00
28132	Immeubles de rapport	110 007,00	110 007,00	110 007,00
28135	Installations générales, agencements, ..	78 080,77	94 834,06	94 834,06
28138	Autres constructions	79 271,34	48 482,34	48 482,34
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	13 294,00	13 294,00	13 294,00
28151	Réseaux de voirie	1 233,00	1 233,00	1 233,00
28152	Installations de voirie	840,00	840,00	840,00
281534	Réseaux d'électrification	233,00	233,00	233,00
281538	Autres réseaux	2 105,00	2 105,00	2 105,00
281571	Matériel roulant	1 002,00	1 002,00	1 002,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	14 596,37	14 161,93	14 161,93
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	6 057,30	6 057,30	6 057,30
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	80,70	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	593,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	5 429,09	1 117,60	1 117,60

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
28181	Installations générales, aménagt divers	10 846,07	3 378,43	3 378,43
28182	Matériel de transport	12 071,00	16 791,00	16 791,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 891,96	16 271,61	16 271,61
28184	Mobilier	24 039,41	21 600,61	21 600,61
28188	Autres immo. corporelles	40 477,43	34 750,54	34 750,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 051 001,12	2 794 045,02	2 794 045,02
041	Opérations patrimoniales (9)	13 230 000,00	13 280 000,00	13 280 000,00
2031	Frais d'études	150 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	13 080 000,00	13 080 000,00	13 080 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 281 001,12	16 074 045,02	16 074 045,02
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 715 695,12	16 398 181,02	16 398 181,02

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 321 323,78
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 719 504,80
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	341 786	508 855	0	55 806	0	408 732	336 549	4 440	81 337	724 520	714 871	3 176 897
- Equipements municipaux (2)		275 000	0	15 000	0	203 070	243 200	4 440	2 000	679 434	351 258	1 976 151
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	74 750	8 606	143 631	226 987
- Opérations financières	341 786											341 786
Dépenses d'ordre	13 350 160											13 350 160
Total dépenses de l'exercice	13 691 946	508 855	0	55 806	0	408 732	336 549	4 440	81 337	724 520	714 871	16 527 058
RAR N-1 et reports	389 378	36 056	0	154 531	913	21 698	21 822	10 477	27 133	223 300	307 140	1 192 447
Total cumulé dépenses d'investissement	14 081 324	544 911	0	210 337	913	430 430	358 371	14 917	108 470	947 821	1 022 011	17 719 505
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	16 074 045	0	0	6 000	0	100 000	146 136	0	0	72 000	0	16 398 181
RAR N-1 et reports	11 671	0	0	104 193	0	2 004	6 976	0	0	35 145	1 161 335	1 321 324
Total cumulé recettes d'investissement	16 085 716	0	0	110 193	0	102 004	153 112	0	0	107 145	1 161 335	17 719 505

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	6 473 015	1 980 820	23 830	1 393 816	258 062	2 278 791	574 409	651 361	113 257	1 309 288	983 311	16 039 959
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 473 015	1 980 820	23 830	1 393 816	258 062	2 278 791	574 409	651 361	113 257	1 309 288	983 311	16 039 959
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 347 808	248 000	2 000	491 500	52 000	890 466	380 836	403 570	102 680	940 252	254 969	12 114 081
RAR N-1 et reports	3 925 878	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 925 878
Total cumulé recettes de fonctionnement	12 273 686	248 000	2 000	491 500	52 000	890 466	380 836	403 570	102 680	940 252	254 969	16 039 959

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à L. 5211-44 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

										IV
										A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action economique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		13 771 281	544 911	0	210 337	913	430 430	358 371	14 917	108 470	947 821	1 022 011	17 409 462
Dépenses réelles		421 121	544 911	0	210 337	913	430 430	358 371	14 917	108 470	947 821	1 022 011	4 059 302
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	139 037	133 855	0	40 806	0	205 062	93 349	0	4 587	36 481	216 981	873 759
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	50 000	0	0	0	0	3 720	0	0	0	151 006	26 344	234 070
204	Subventions d'équipement versées	79 335	0	0	0	0	0	0	0	101 883	8 606	143 631	333 455
21	Immobilisations corporelles	100 000	311 056	0	30 616	913	121 048	264 128	14 917	2 000	751 728	36 500	1 632 907
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	52 749	0	0	138 914	0	100 000	894	0	0	0	586 081	890 638
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 473	4 473
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		13 350 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 350 160
040	Opérat° ordre transfert entre sections	70 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 160
041	Opérations patrimoniales	13 280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 280 000

RECETTES													
Total recettes investissement		16 085 716	0	0	110 193	0	102 004	153 112	0	0	107 145	1 161 335	17 719 500
Recettes réelles		11 671	0	0	110 193	0	102 004	153 112	0	0	107 145	1 161 335	1 645 400
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	30 000
13	Subventions d'investissement	11 671	0	0	110 193	0	102 004	123 112	0	0	107 145	1 161 335	1 615 400

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	16 074 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 074 045
021	Virement de la sect* de fonctionnement	2 226 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 226 088
040	Opérat* ordre transfert entre sections	567 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567 957
041	Opérations patrimoniales	13 280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 280 000

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		6 473 015	1 980 820	23 830	1 393 816	258 062	2 278 791	574 409	651 361	113 257	1 309 288	983 311	16 039 959
Dépenses réelles		3 678 970	1 980 820	23 830	1 393 816	258 062	2 278 791	574 409	651 361	113 257	1 309 288	983 311	13 245 914
011	Charges à caractère général	17 583	447 820	5 100	606 660	44 000	678 374	299 100	151 490	112 280	280 300	190 695	2 833 402
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 158 242	14 230	721 078	200 462	1 349 525	228 498	490 707	0	885 814	503 640	5 552 196
014	Atténuations de produits	3 167 434	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 167 434
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	306 800	253 500	4 500	58 352	12 200	128 011	27 100	9 164	0	124 282	107 562	1 031 41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	37 153	115 458	0	6 226	0	120 281	19 711	0	977	17 892	64 975	382 67
67	Charges exceptionnelles	50 000	5 800	0	1 500	1 400	2 600	0	0	0	1 000	116 439	178 73
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	2 794 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 794 04
023	Virement à la section d'investissement	2 226 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 226 08
042	Opérat* ordre transfert entre sections	567 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567 95
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 347 808	248 000	2 000	491 500	52 000	890 466	380 836	403 570	102 680	940 252	254 969	12 114 081
Recettes réelles		8 277 648	248 000	2 000	491 500	52 000	890 466	380 836	403 570	102 680	940 252	254 969	12 043 921
013	Atténuations de charges	0	3 000	0	2 000	0	15 000	0	5 000	0	500	0	25 500
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	2 000	489 500	37 500	641 616	134 800	109 000	0	515 150	133 800	2 063 366
73	Impôts et taxes	7 107 648	0	0	0	0	0	0	0	0	260 602	0	7 368 250
74	Dotations et participations	1 170 000	5 000	0	0	14 500	233 850	136 036	289 570	102 680	164 000	46 769	2 162 405
75	Autres produits de gestion courante	0	240 000	0	0	0	0	110 000	0	0	0	74 400	424 400
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		70 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 160
042	Opérat* ordre transfert entre sections	70 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 160
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022



ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine d u contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 135 160,00									
1641 Emprunts en euros (total)					19 135 160,00									
005137E	CAISSE D EPARGNE	03/07/2019		05/08/2020	750 000,00	F		0,910	0,910	EUR	A	P	N	A-1
005147E	CAISSE D EPARGNE	03/07/2019		05/10/2020	1 100 000,00	F		1,390	1,390	EUR	A	P	N	A-1
10000039207	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE			10/01/2014	488 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
10000056123	CA NORMANDIE	18/12/2013		10/05/2014	750 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1
10001268385	CREDIT AGRICOLE	21/05/2019		10/09/2019	237 000,00	F		1,110	1,110	EUR	T	P	N	A-1
10001332871	CREDIT AGRICOLE	03/07/2019		10/05/2020	1 100 000,00	F		1,690	1,690	EUR	T	P	N	A-1
10001332713	CREDIT AGRICOLE	03/07/2019		10/02/2020	750 000,00	F		1,070	1,070	EUR	T	P	N	A-1
1019533	CAISSE DES DEPOTS			01/06/2004	120 140,00	F		3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
131444711	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	1 900 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
131444711-2	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	470 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
131445085	CA NORMANDIE	29/11/2007		10/03/2008	485 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
201600069	CAF DE LA MANCHE			21/06/2017	33 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	F-6
20800228	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/12/2008		31/12/2009	4 000 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	27/11/2008		30/06/2009	2 380 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
303393	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE			02/10/2009	1 515 000,00	R	EURIOR	4,600	4,600	EUR	T	P	N	A-1
4224352	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	18/12/2013		15/09/2014	520 000,00	F		3,350	3,350	EUR	T	P	N	A-1
4625818	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/11/2015		15/09/2016	912 020,00	F		2,570	2,570	EUR	T	P	N	A-1
8246973	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	31/08/2012		15/01/2013	240 000,00	F		3,500	3,500	EUR	T	P	N	A-1
8300948	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	20/12/2012		05/07/2013	350 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1
MON528473EUR/530811	LA BANQUE POSTALE	25/09/2019		01/02/2020	550 000,00	F		0,840	0,840	EUR	T	P	N	A-1
MPH283072	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/06/2008	485 000,00	F		4,630	4,630	EUR	A	P	N	A-1

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 135 160,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		12 512 982,63					869 558,55	385 918,14	0,00	31 277,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 512 982,63					869 558,55	385 918,14	0,00	31 277,17
005137E	N	0,00	A-1	655 789,44	13,60	F		0,910	47 749,24	5 967,68	0,00	1 767,54
005147E	N	0,00	A-1	1 039 981,59	27,99	F		1,390	30 636,34	14 455,74	0,00	3 312,62
10000039207	N	0,00	A-1	338 041,37	11,99	F		4,040	22 386,58	13 320,86	0,00	2 834,06
10000056123	N	0,00	A-1	376 332,96	6,35	F		3,200	55 291,36	11 383,56	0,00	1 426,85
10001268385	N	0,00	A-1	200 185,17	12,69	F		1,110	15 013,98	2 159,70	0,00	114,19
10001332671	N	0,00	A-1	1 049 967,75	27,99	F		1,690	29 259,86	17 559,66	0,00	2 395,83
10001332713	N	0,00	A-1	656 808,02	12,99	F		1,070	47 348,20	6 838,28	0,00	905,73
1019533	N	0,00	A-1	60 491,59	12,40	F		3,450	4 586,84	1 028,36	0,00	634,33
131444711	N	0,00	A-1	756 940,86	5,99	F		4,510	112 446,22	32 254,06	0,00	1 614,82
131444711-2	N	0,00	A-1	187 243,22	5,99	F		4,510	27 815,65	7 978,63	0,00	399,46
131445085	N	0,00	A-1	280 165,89	10,99	F		4,510	20 150,17	12 297,87	0,00	651,48
201600069	N	0,00	F-6	16 500,00	4,99	F		0,000	3 300,00	0,00	0,00	0,00
20800228	N	0,00	A-1	2 560 203,80	62,99	F		4,300	154 277,02	107 623,22	0,00	0,00
2085105	N	0,00	A-1	1 523 321,31	12,48	F		4,300	91 794,83	64 035,81	0,00	0,00
303393	N	0,00	A-1	1 131 482,00	17,74	R	EURIBOR	4,600	42 060,42	52 324,81	0,00	12 386,40
4224352	N	0,00	A-1	271 662,80	6,70	F		3,350	38 057,78	8 625,94	0,00	326,40
4625818	N	0,00	A-1	711 375,60	19,70	F		2,570	36 480,80	17 930,77	0,00	722,10
8246973	N	0,00	A-1	27 934,69	0,99	F		3,500	27 934,69	613,74	0,00	0,00
8300948	N	0,00	A-1	158 889,22	5,50	F		3,630	26 590,68	5 408,44	0,00	1 133,80
MON528473EUR/530811	N	0,00	A-1	499 059,89	17,99	F		0,840	25 792,43	4 111,01	0,00	651,48
MPH283072	N	0,00	A-1	10 605,46	16,41	F		4,630	10 605,46	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 512 982,63					869 558,55	385 918,14	0,00	31 277,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
201600069 CAF DE LA MANCHE		33 000,00	16 500,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,13
TOTAL (F)		33 000,00	16 500,00						0,00			0,00	0,00	0,13
TOTAL GENERAL		33 000,00	16 500,00						0,00			0,00	0,00	0,13

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 496 482,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,13
	Montant en euros						16 500,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.7****A2.7 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	14	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	24/09/2014
L	Aquadick - équipements des bassins, casiers, vesti	10	24/09/2014
L	Aquadick : équipements espace forme et cardio	10	24/09/2014
L	Aquadick : robot de nettoyage des bassins	3	24/09/2014
L	Atelier ZA Picauville 2013	18	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	10	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	24/09/2014
L	Bacs roulants collectifs 660L - 2014	6	24/09/2014
L	Biens à faible valeur 200€	1	24/09/2014
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	24/09/2014
L	CAR - Aménagements bâtiments et instal° téléphoniq	10	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	10	24/09/2014
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	24/09/2014
L	CAR - matériel informatique et bureautique	3	24/09/2014
L	CAR - mobilier de bureau 5 à 10 ans	10	24/09/2014
L	CAR - subventions d'équipement	15	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	8	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	9	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	10	24/09/2014
L	Electro-ménager professionnel - 2014	5	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	24/09/2014
L	Equipements de cuisines	5	24/09/2014
L	Equipements de cuisines	10	24/09/2014
L	Equipements mobiles type chariot (cantines) 2014	5	24/09/2014
L	Equipements sportifs	5	24/09/2014
L	Equipements sportifs	10	24/09/2014
L	Etudes sans suite - 2014	5	24/09/2014
L	Gros outillage et matériel technique - 2014	10	24/09/2014
L	Immeubles productifs de revenus 2014	25	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	5	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	10	24/09/2014
L	Logiciels, licences - 2014	2	24/09/2014
L	Matériels de bureau d'occasion et < 3.000 €	3	24/09/2014
L	Matériels de bureau neuf > 3.000 €	5	24/09/2014
L	Matériels de bureau neuf > 3.000 €	10	24/09/2014
L	Matériels et outillages - 2014	5	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	3	24/09/2014
L	Mobilier - occasion et < 500€	5	24/09/2014
L	Mobilier des cuisines (cantines) - 2014	10	24/09/2014
L	Mobilier neuf et > 500€	10	24/09/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	(en années)	
L	SMCA-Equipements bassins, casiers, vestiaires	10	24/09/2014
L	SMCA-Equipements espace forme	10	24/09/2014
L	SMCA-Gros outillages et matériels techniques	10	24/09/2014
L	SME-Agencement, aménagement de bâtiments - 2009	10	24/09/2014
L	SME-Atelier de location (2008)	15	24/09/2014
L	SME-Batiment agro-alimentaire Trappe (2008)	9	24/09/2014
L	SME-Batiment agro-alimentaire Trappe (2008)	12	24/09/2014
L	SME-Matériel cout supérieur à 4.573,47 e (1998)	10	24/09/2014
L	SME-Mobilier (1998)	10	24/09/2014
L	SME-Presbytere Angoville au Plain (2008)	26	24/09/2014
L	SME-Subvent° équipement pole de vie Picauville /08	15	24/09/2014
L	Subvention déploiement fibre optique 2015	25	24/09/2014
L	Subventions d'équipement versées	15	24/09/2014
L	Véhicules légers neufs - 24/09/2014	5	24/09/2014

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS						A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 039 718,74	I 1 039 718,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		869 558,55	869 558,55
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	869 558,55	869 558,55
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		170 160,19	170 160,19
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	70 160,19	70 160,19
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 039 718,74	882 404,47	310 042,79	2 232 166,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 824 045,02	III 2 824 045,02
Ressources propres externes de l'année (a)		30 000,00	30 000,00
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 794 045,02	2 794 045,02
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	41 400,69	41 400,69
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	44 744,45	44 744,45
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	616,00	616,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	38 279,00	38 279,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	44 747,09	44 747,09
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	280,00	280,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	882,00	882,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	17,00	17,00
28051	Concessions et droits similaires	6 278,75	6 278,75
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	578,18	578,18
28128	Autres aménagements de terrains	3 450,00	3 450,00
281318	Autres bâtiments publics	524,00	524,00
28132	Immeubles de rapport	110 007,00	110 007,00
28135	Installations générales, agencements, ..	94 834,06	94 834,06
28138	Autres constructions	48 482,34	48 482,34
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	13 294,00	13 294,00
28151	Réseaux de voirie	1 233,00	1 233,00
28152	Installations de voirie	840,00	840,00
281534	Réseaux d'électrification	233,00	233,00
281538	Autres réseaux	2 105,00	2 105,00
281571	Matériel roulant	1 002,00	1 002,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	14 161,93	14 161,93
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	6 057,30	6 057,30
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 117,60	1 117,60
28181	Installations générales, aménagt divers	3 378,43	3 378,43
28182	Matériel de transport	16 791,00	16 791,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 271,61	16 271,61
28184	Mobilier	21 600,61	21 600,61
28188	Autres immo. corporelles	34 750,54	34 750,54
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	2 226 088,44	2 226 088,44

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 824 045,02	1 321 323,78	0,00	0,00	4 145 368,80

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 232 166,00
Ressources propres disponibles	IV 4 145 368,80
Solde	V = IV – II (6) 1 913 202,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes Issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	
	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV
	A9

A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022



ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 255 476,69
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 255 476,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 043 920,71
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,42

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022



ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	IV B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					841 248,00	511 759,20	42 062,40
2014	Atelier relais	C MAT	20	M	841 248,00	511 759,20	42 062,40
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					841 248,00	511 759,20	42 062,40

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041583	N°1 Convention Fibre optique	participation 2022	MANCHE NUMERIQUE	Commune	8 606,00
FONCTIONNEMENT					
65548	N°1 Reversement contingent aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	AUDOUVILLE LA HUBERT - MAIRIE	Commune	2 810,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	BEUZEVILLE LA BASTILLE - MAIRIE	Commune	5 068,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	BOUTTEVILLE - MAIRIE	Commune	2 452,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	10 444,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	HIESVILLE - MAIRIE	Commune	2 006,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	LIESVILLE SUR DOUVE - MAIRIE	Commune	4 087,00
65548	N°1 Contribution statutaire	Contribution statutaire 2022	MANCHE NUMERIQUE	Commune	18 000,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	NEUVILLE AU PLAIN - MAIRIE	Commune	3 007,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	15 014,00
65548	N°1 Contribution statutaire	Contribution statutaire 2022	POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE	Etablissement de droit public	2 500,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	SAINT GERMAIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	4 066,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	SAINT MARTIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	5 525,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE 2019	Commune	132 212,00
65548	N°1 participation statutaire	Participation statutaire 2022	SMEL Comité syndical mer et littoral	Etablissement de droit public	6 000,00
65548	N°1 Contribution statutaire	Contribution statutaire 2022	SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	Département	2 831,00
65548	N°1 participation	participation SCOT 2022	SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN	Etablissement de droit public	9 715,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2022	TURQUEVILLE - MAIRIE	Commune	3 112,00
657341	N°2 sorties pédagogiques 2022	sorties primaire/maternelle Baupite 2022	BAUPTTE - MAIRIE	Commune	600,00
657341	N°1 Aide devoirs Baupite 2022	Aide aux devoirs Baupite 2022	BAUPTTE - MAIRIE	Commune	1 000,00
657341	N°1 Sorties péda Roseaux 2022	sorties péda Roseaux 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	3 300,00
657341	N°2 Sorties péda Hls champs 2022	sorties péda Hls Champs 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 100,00
657341	N°5 Aide devoirs St Hilaire 2022	Aide devoirs St Hilaire 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 000,00
657341	N°7 sorties pédagogiques 2022	sorties péda St Hilaire 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	2 400,00
657341	N°3 Aide aux devoirs roseaux 2022	aide devoirs roseaux 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	4 500,00
657341	N°6 aide aux devoirs hls champs 2022	aide devoirs hls champs 2022	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2019	Commune	3 000,00
657341	N°1 Aide devoirs Picauville 2022	Aide devoirs public Vieux Figuiet 2022	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	1 700,00
657341	N°1 Aide devoirs Ste Marie Mont 2022	Aide devoirs Ste Marie du Mont 2022	SAINTE MARIE DU MONT - MAIRIE	Commune	1 300,00
657341	N°1 Aide devoirs Chef du Pont 2022	Aide devoirs Chef du Pont 2022	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE 2019	Commune	1 600,00
657341	N°1 Aide devoirs sainteny 2022	Aide devoirs école Sainteny 2022	TERRE ET MARAIS - commune nouvelle	Commune	2 600,00
657358	N°1 Participation obligatoire 2022	Intégration Cretteville-Vindefontaine-Ho	CDC LA HAYE DU PUIITS	Etablissement de droit public	4 107,25
657358	N°1 subvention 2022	subvention 2022	FDGDON de la Manche	Entreprise	45 000,00
657358	N°1 sorties pédagogiques 2022	sorties péda 3 chênes 2022	SIRP LES TROIS CHENES	Etablissement de droit public	1 500,00
657358	N°1 participation 2022	participation 2022	SRPI VIRIDOVIX	Etablissement de droit public	3 852,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657358	N°1 Subvention 2022	subvention 2022	SYNDICAT DE LA VIRE ET DU SAINT-LOIS	Etablissement de droit public	5 000,00
657358	N°1 Subvention 2022	subvention 2022	SYNDICAT MIXTE DES DIGUES COTE EST COTENTIN	Etablissement de droit public	45 273,00
657358	N°1 Subvention Projet Rivages Normands 2100	subvention 2022	UNIVERSITE DE RENNES 1	Etat	2 150,00
657363	N°1 Subvention Plan transition Numérique	Part. 2022 Plan transition numérique	Chambre de commerce et industrie Ouest Normandie	Etat	7 772,00
657363	N°2 Sub transition numérique TPE/PME	ma ville mon shopping 2022	Chambre de commerce et industrie Ouest Normandie	Etat	2 500,00
65737	N°2 Notre littoral pour demain	subvention 2022 littoral pour demain	PNRMCB MAISON DU PARC	Etablissement de droit public	3 987,00
65738	N°1 subvention Maison des Ados	MADO maison des ados 2022	MADO GCSMS	Etablissement de droit public	3 000,00
6574	N°1 Subvention fonctionnement	subvent° fonctionnement 2022	ACCUEIL Centre Social	Association	60 000,00
6574	N°1 Subvention 2022	subvention 2022	AFAE LES ECURIES DU CHATEAU	Association	5 000,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2022	Sorties péda publique Picauville 2022	ALEPP ECOLE PUBLIQUE PICAUVILLE	Association	2 400,00
6574	N°1 Subvention 2022	Subvention amicale 2022	AMICALE DES POMPIERS DE CARENTAN	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention 2022	Subvention amicale 2022	AMICALE DES POMPIERS DE STE MERE EGLISE	Association	1 750,00
6574	N°1 Subvention 2022	Subvention amicale 2022	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PICAUVILLE	Association	1 250,00
6574	N°1 défense ligne de chemin de fer	subvention défense chemin fer 2022	ASSO° ADPCR défense Promotion du Chemin de Fer	Association	250,00
6574	N°1 subvention 2022	subvention 2022	ASSO° ECHO DES MARAIS	Association	1 000,00
6574	N°1 PROJET RN13	Projet RN13 2022	ASSO° LE TRIDENT scène nationale Cherbourg	Entreprise	5 000,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2022	sorties péda Chef du Pont 2022	ASSO° SPORTIVE ET CULTURELLE	Association	1 800,00
6574	N°1 Subvention fonctionnement 2022	Subvention CLIC 2022	CLIC DES MARAIS Association	Association	8 300,00
6574	N°1 subvention 2022	subvention 2022	CLUB DE BOXE LE NOBLE ART DE CARENTAN	Association	1 000,00
6574	N°1 Subvention fonctionnement 2022	subvention Mission Locale 2022	MISSION LOCALE Centre Manche	Association	25 000,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2021	sorties péda école publique Ste Mère 2022	OCCE 50 COOP Groupe Scolaire du Manoir	Association	2 700,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2021	sorties péda sainteny 2022	OCCE50 COOP SCOLAIRE SAINTENY	Association	2 400,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2021	sorties péda Tribéhou 2022	OCCE50 COOPERATIVE SCOLAIRE TRIBEHO	Association	600,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2021	sorties péda Notre-Dame Carentan 2022	OGEC ECOLE NOTRE DAME CARENTAN	Association	4 500,00
6574	N°2 Aide devoirs 2022	Aide devoirs Notre-Dame Carentan 2022	OGEC ECOLE NOTRE DAME CARENTAN	Association	3 000,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2022	sorties péda Notre-Dame Ste Mère 2022	OGEC ECOLE NOTRE DAME SME	Entreprise	1 200,00
6574	N°2 Aide devoirs 2022	Aide devoirs Notre-Dame Ste Mère 2022	OGEC ECOLE NOTRE DAME SME	Entreprise	1 600,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2022	sorties péda St Michel picauville 2022	OGEC ECOLE ST MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 200,00
6574	N°2 Aide devoirs école privée 2022	Aide devoirs St Michel Picauville 2022	OGEC ECOLE ST MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 260,00
6574	N°1 subvention programme SARE	programme SARE 2022	SCIC les 7 vents	Entreprise	13 281,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2022	sorties péda Ste Marie du Mont 2022	SOCIETE AMIS DES ECOLES LAIQUES	Entreprise	1 200,00
6574	N°1 Subvention 2022 société courses Carentan	subvention 2022	SOCIETE DES COURSES DE CARENTAN	Entreprise	1 500,00
6574	N°1 subvention 2022	subvention 2022	SOCIETE DES COURSES DE STE MARIE DU MONT	Entreprise	500,00
6574	N°2 Participation 2021	participation 2021	SPL Développement touristique du Cotentin	Etablissement de droit public	25 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00	
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses	0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	3,21	34,21	22,44	4,77	27,21
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2020)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2020)	C	10,00	2,14	12,14	7,27	0,87	8,14
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2020)	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
REDACTEUR	B	5,00	0,90	5,90	1,00	1,90	2,90
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SECRETAIRE DE MAIRIE (Av. Janv. 2019)	A	0,00	0,17	0,17	0,17	0,00	0,17
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	14,02	40,02	31,55	2,77	34,32
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019)	C	16,00	8,63	24,63	23,02	0,00	23,02
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	0,00	4,86	4,86	0,00	2,77	2,77
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	4,00	0,53	4,53	3,53	0,00	3,53
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR (Av. Janv. 2019)	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN (Av. Janv. 2017)	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,86	5,86	1,00	3,86	4,86
AGENT SOCIAL PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	3,00	0,86	3,86	1,00	1,86	2,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,29	5,29	4,00	0,29	4,29
AUXI PUERICULTURE PR. 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXI PUERICULTURE PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE (Av. Janv. 2020)	A	0,00	0,29	0,29	0,00	0,29	0,29
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	0,00	8,00	3,00	4,00	7,00
EDUC TERRITORIAL A.P.S PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUC TERRITORIAL A.P.S PR. 2EME CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (Av. Janv. 2019)	B	6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	3,61	4,61	0,55	3,44	3,99
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	1,00	2,66	3,66	0,00	3,44	3,44
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC IERE CL	B	0,00	0,40	0,40	0,40	0,00	0,40
ASSISTANT ENS. ART. PR. 2EME CL (Av. Janv. 2019)	B	0,00	0,55	0,55	0,15	0,00	0,15
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	4,95	17,95	12,70	2,00	14,70
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2020)	C	8,00	4,95	12,95	8,70	1,00	9,70
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		89,00	26,94	115,94	75,24	21,13	96,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2020)	C	ADM	403	0,00	A	CDI
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2020)	C	ANIM	407	0,00	A	CDI
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2020)	C	ANIM	407	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	TECH	350	0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	TECH	412	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	TECH	350	0,00	3-3-4*	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2020)	C	S	430	0,00	A	CDI
AGENT SOCIAL PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	B	ANIM	563	0,00	A	CDI
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Janv. 2019)	B	CULT	372	0,00	3-2	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	478	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	372	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	397	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	581	0,00	A	CDI
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	S	693	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2020)	A	ADM	778	0,00	A	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2020)	A	ADM	404	0,00	3-2	CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	S	404	0,00	3-2	CDD
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS 2EME CL (Av. Janv. 2021)	A	S	404	0,00	3-2	CDD
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (Av. Janv. 2019)	B	SP	397	0,00	3-2	CDD
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE (Av. Janv. 2020)	A	MS	444	0,00	3-3-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM	372	0,00	3-2	CDD
REDACTEUR	B	ADM	478	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2° : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de suppression ou de modification d'un service public.
3-3-6° : emplois de la catégorie C, recrutés à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

SLO

ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
29/03/2018 - 19/08/2021 -	CAP SAINT MARCOUF ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	CAP SAINT MARCOUF ABATTOIR DE LA BAIE DU COTENTIN	SARL SCIC	62 500,00 200 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SMEI Comité syndical mer et littoral		CONTRIBUTION	6 000,00
MANCHE NUMERIQUE	01/01/2014	CONTRIBUTION	18 000,00
SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	01/01/2014	CONTRIBUTION	2 831,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN	01/01/2014	CONTRIBUTION	9 715,00
POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE	01/01/2016	CONTRIBUTION	2 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Oui
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	PORT DE PLAISANCE	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900083	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	MARCHES AUX BESTIAUX	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900117	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	ORDURES MENAGERES	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900091	SPA	Non
Régie à seule autonomie financière	TOURISME	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900067	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900075	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	ZONES D'ACTIVITES CCBDC	01/01/2016	352 - 10/11/2015	20004272900141	SPA	Oui
Régie à seule autonomie financière	ABATTOIR	01/01/2021	1013 - 15/12/2020	20004272900158	SPIC	Oui

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location d'immeubles	Ateliers 2005	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Ateliers 2007	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier Picauville 2013	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Site marchés aux bestiaux	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier relais Carentan	01/01/2016	353 - 10/11/2015	SPA

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****IV
D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	21 001 000,00	3,79	4,11	0,00	863 141,00	3,79
TFPNB	4 120 000,00	3,47	7,97	0,00	328 364,00	3,47
CFE	6 472 000,00	3,73	22,91	0,00	1 482 735,00	3,73
TOTAL	53 615 471,00	2,17			5 175 272,00	1,89

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2022

Présenté par le Président (1),

A Carentan les Marais, le 23/03/2022

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan les Marais, le 29/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2022, et de la publication le 04/04/2022

A Carentan les Marais, le 04/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire.

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022



ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Communauté de Communes de la Baie

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

mardi 29 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents :

Date de convocation :

AUTARD DE BRAGARD	Hugues
BEROT	Florence
BOUFFARD	Agnès
CHANTREUIL	Claude
CHARRAULT	Gérard
COLOMBEL	Jean-Claude
DE VALLAVIEILLE	Charles
DELAVIER	Stéphanie
DUCHEMIN	Irène
DUPONT	Carles
GERVAIS	Marylise
GIOVANNONE	Matthieu
GRAWITZ	Xavier
HAIZE	Michel
HEROUT	Marie-Agnès
HOLLEY	Alain
HOUEL	Hervé
JEAN	Marcel
JOURDAN	Michel
KERVADEC	Catherine
LA DUNE	Sonia
LAMARE	Nathalie
LARUE	Murielle
LAUTOUR	Céline

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022

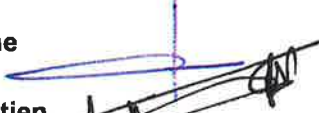
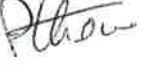


ID : 050-200042729-20220329-1178-DE

Communauté de Communes de la Baie

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

mardi 29 mars 2022

LE DANOIS	Mary-Jane	
LE GOFF	Maryse	
LEBARBENCHON	Ghyslène	
LEBLANC	Michel	
LECONTE	Valérie	
LEGASTELOIS	Bertrand	
LELAVECHEF	Chantal	
LEMAÎTRE	Jérôme	
LESNE	Sébastien	
LEVILLAIN	Lionel	
LHONNEUR	Hubert	
LHONNEUR	Jean-Pierre	
MARIE	Bertrand	
MARIE	Claudine	
MARIE	Hervé	
MESNIL	Dominique	
MICHEL	Gilbert	
MILLOT	Valérie	
MOUCHEL	Adolphe	
NOEL	Alain	
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS	Daniel	
THOMINE	Pierrette	

christian gicard

Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le 06/04/2022



ID : 050-200042729-20220329-1178-DE